
RÉUNION PARENTS-PROFESSEURS
COLLÈGE L. AUBRAC
2020-2021

L’année de troisième
Ce qu’il faut retenir!

- les grandes dates de l’année
- le stage d’observation
- le DNB
- l’orientation


LES GRANDES DATES DE L'ANNÉE



A noter dès maintenant!

- 27 novembre : fin du premier trimestre
- début décembre : DNB blanc n°1
- 15 décembre : remise des bulletins aux parents
- fin janvier : concertations actives
- semaine du 1 au 5 février: stage d'observation
- 19 mars : fin du second trimestre
- début avril : oral de stage
- en avril : DNB blanc n°2
- 28 mai : fin du troisième trimestre et procédure d'orientation
- mi juin : oral du DNB
- 28 et 29 juin : DNB
- première semaine de juillet: inscription au lycée




Le stage
d'observation

Mise au point



1. Les conventions doivent être rendues avant le 18 décembre : remplies par l'entreprise, la famille, l'élève et le collège ;
2. Les stages dans le quartier ne sont pas autorisés, sauf cas exceptionnel
3. Pour les demandes particulières, les enfants doivent se dépêcher d'envoyer leur CV et leurs lettres de motivation (site https://www.clicnjob.fr/), nous pouvons imprimer au collège les CV et lettres de motivation
4. On recherche d'abord un stage en lien avec son projet d'orientation et, si on ne trouve pas, on demande de l'aide à son professeur principal !
5. Le stage donnera lieu à un oral donc on remplit bien le livret de stage !



CE STAGE PERMET D'ÉVALUER DES COMPÉTENCES QUI COMPTENT POUR LE DNB !

Trois dispositifs pour aider les élèves à trouver un stage

1. Tous en stage : une vingtaine de place pour faire découvrir chaque jour une entreprise différente du bassin grenoblois.

2. La ville de Grenoble propose un stage groupé pour 6 élèves (3 garçons et 3 filles) pour faire découvrir les métiers de la ville de Grenoble (Police, service technique, service du bâtiment,etc...)

3. Plateforme "Mon stage de troisième" : les PP et les élèves doivent s'inscrire en ligne et auront à disposition des offres de stage sur lesquelles ils postuleront. Attention aux délais qui sont longs (il faut s'inscrire rapidement).


Le DNB

A retenir

L'ÉVALUATION DU SOCLE — 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE →	10 points
MAÎTRISE FRAGILE →	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE →	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE →	50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires.**

+

LES ÉPREUVES FINALES — 400 POINTS



ÉPREUVE 1 — FRANÇAIS
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 2 — MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3 — HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 4 — SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5 — ORAL
Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | oral individuel | 100 POINTS
ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS



=

L'ÉLÈVE EST REÇU
S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

- + DE 480 POINTS — MENTION ASSEZ BIEN
- + DE 560 POINTS — MENTION BIEN
- + DE 640 POINTS — MENTION TRÈS BIEN

* L'option Internationale est validée si l'élève obtient la moyenne dans les 2 matières orales complémentaires.

L'oral du DNB, comment ça marche?

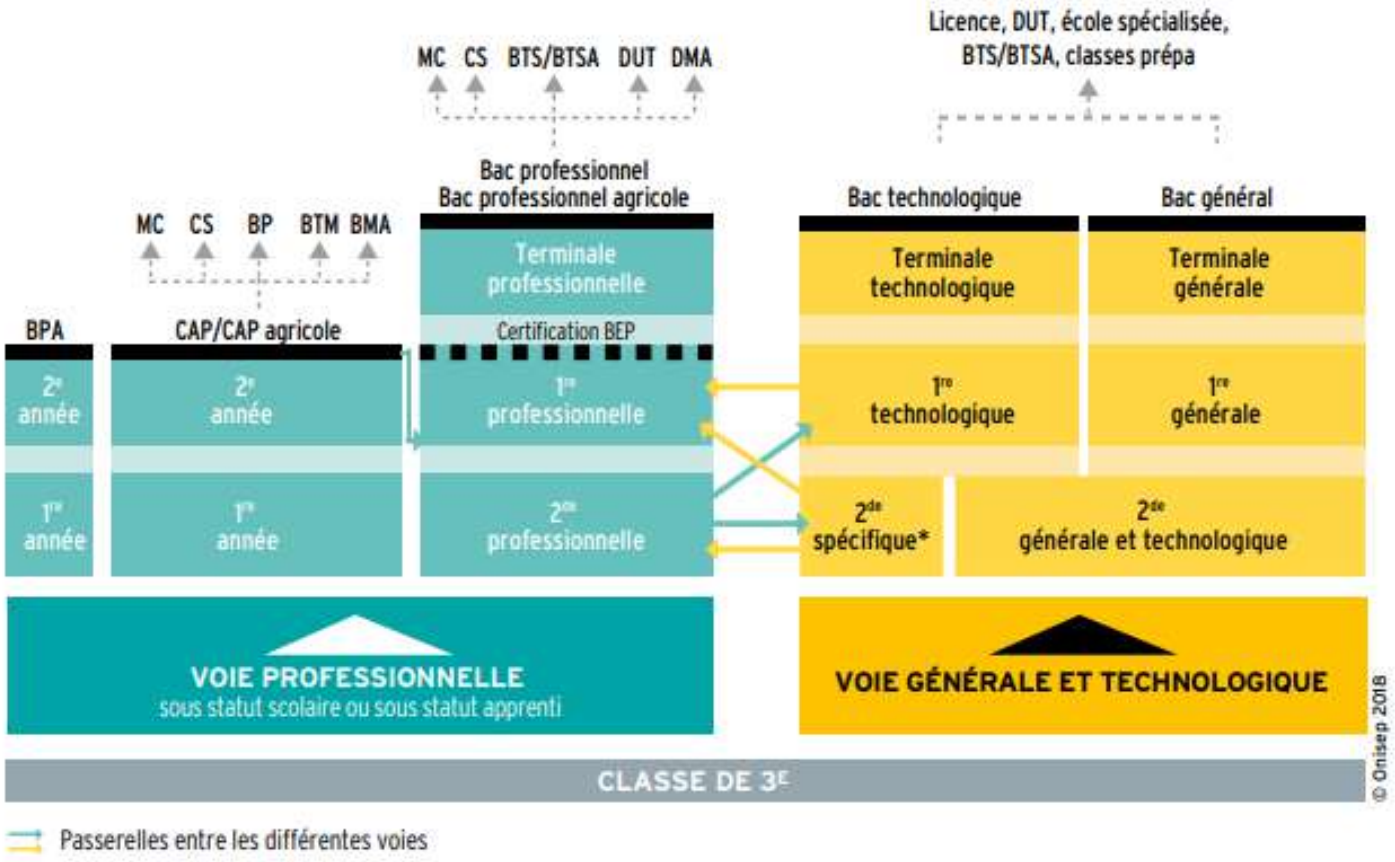
L'oral se présente seul (prise de parole en 5 et 10mn) ou en groupe (entre 15 et 20mn).

Les élèves présentent un projet parmi la liste suivante : parcours Avenir, parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, parcours Citoyen ou parcours Santé.

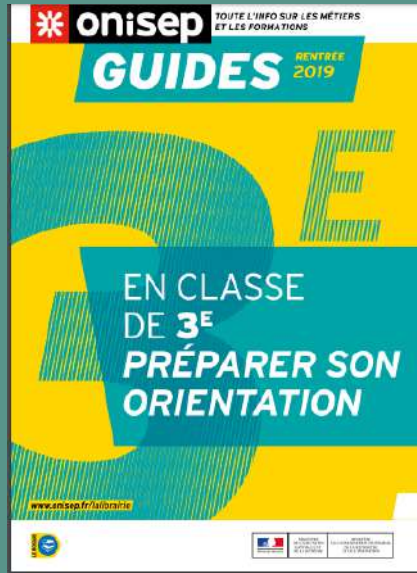
Exemples possibles :

- Parcours éducation artistique : projet de la classe en Français et EAC : suivi de création d'un spectacle professionnel en lien avec la résidence d'artistes au collège
- Parcours santé : explication du projet Pompier suivi en classe de 4°
- Parcours citoyen et parcours artistique : projet mémoire mené en classe de 3° (sortie à Izieu...).


L'ORIENTATION ☺



Personne ressource au collège :
Mme JACQUET notre conseillère d'orientation



Des ressources à consulter

Le site de l'**ONISEP**: www.onisep.fr

Le site de l'académie de Grenoble: www.ac-grenoble.fr

La brochure « **Après la 3ème** » remise à chaque élève

Le **CDI du collège:** brochures, fiches métiers, logiciels…

Le **CIO Olympique** 04 76 25 22 80
(Centre d'Information et d'Orientation) : Ressources documentaires et conseils

! **Ouvert toute l'année,**
y compris pendant les vacances scolaires.

Comment ça fonctionne ?

Deux possibilités :

Mon enfant fait le choix de la voie :

1. VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE = examen par le conseil de classe

2. VOIE PROFESSIONNELLE = classement dans AFFELNET (rapport entre nombre de places et de demandes, les matières scolaires sont coefficientées)

→ **Il est donc important de faire des vœux réalistes, pour avoir une chance de les obtenir ET pour avoir une chance de réussir en 2nd.**

A savoir : les élèves et leur famille font des vœux qui sont ensuite examinés.
Ce n'est pas parce qu'on fait un vœu qu'on l'obtient !

Comment faire des vœux ?

La voie Générale et Technologique

Elle mène à des études longues = entre 3 et 5 ans après le bac (tri par Parcoursup).

Les spécialités sont choisies en fin de Seconde.

Elle est destinée aux élèves qui aiment apprendre dans toutes les matières et sont prêts à travailler dès la Troisième au moins une demi-heure chaque soir, en autonomie + lectures personnelles.

La famille de l'élève a un rôle à jouer dans le travail à la maison !

La voie Professionnelle

Elle mène à des études courtes (entre 2 et 3 ans après le BAC, avec possibilité d'alternance en entreprise pour financer les études).

On choisit sa spécialité dès la seconde, sauf pour certaines filières.

Elle est destinée aux élèves qui aiment apprendre en pratiquant.

La famille de l'élève a un rôle à jouer dans le choix de la filière !

Deux statuts pour la voie professionnelle

SOUS STATUT SCOLAIRE

⊙ En cours en lycée professionnel

enseignement général

enseignement technologique et professionnel

⊙ Périodes de formation en entreprise :

22 semaines sur les 3 ans de Bac Pro

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Statut salarié

⇨ vers un CAP

⇨ vers un Bac Professionnel

OU Contrat de travail

Temps partagé entre

- Les cours au Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.)
- Le travail en Entreprise

POUR QUI ?

Les élèves de 16 ans (avant le 31 décembre) ou 15 ans en fin de 3ème

Un calendrier très important

1ère étape : Interventions Psy EN qui ont eu lieu en classe, en demi-groupes (octobre-novembre)

2ème étape : Stage d'observation en entreprise (du 1 au 5 février 2021)

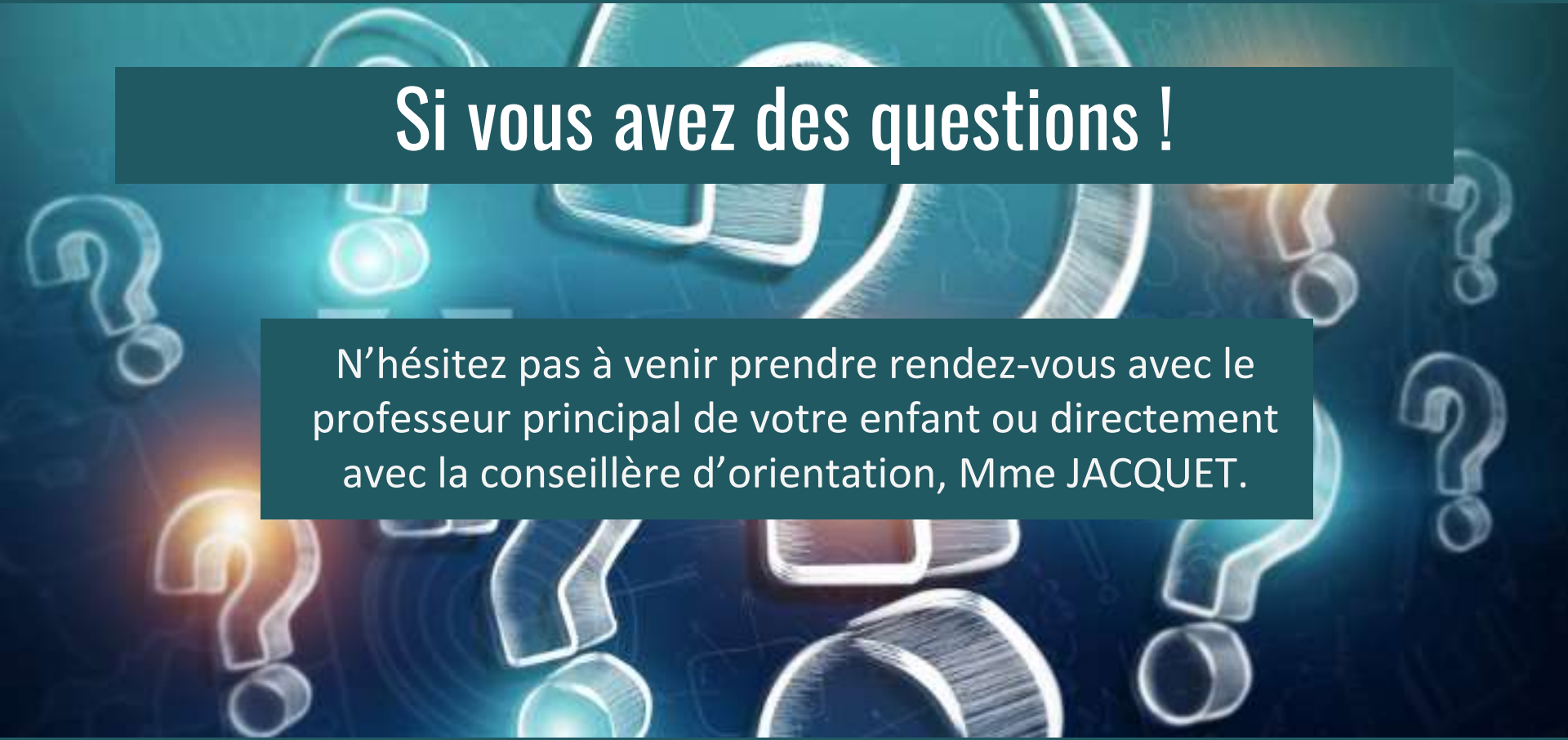
3ème étape : « **Concertations actives** » (janvier) = Temps individuel de rencontre

4ème étape : Conseils de classe du 2° trimestre (mars) = Vœux provisoires

5ème étape : Conseils de classe du 3° trimestre (début juin 2021) = Vœux définitifs

Des lieux pour se renseigner :

- Les journées Portes ouvertes des lycées (entre février et mars)
- Les Mini-stages en lycée professionnel (janvier- avril)
- Carrefour des formations : **à la halle** Clémenceau
- Salon de l'Apprentissage et de l'alternance (Alpexpo)
- Mondial des métiers (Lyon)



Si vous avez des questions !

N’hésitez pas à venir prendre rendez-vous avec le professeur principal de votre enfant ou directement avec la conseillère d’orientation, Mme JACQUET.